



CONTRAT DE PROGRÈS

id initiatives
durables

2021 2024



Tous une bonne raison d'agir

OPAL

ORGANISATION
POPULAIRE
ET FAMILIALE
DES ACTIVITÉS
DE LOISIRS





CONTRAT DE PROGRÈS

d initiatives
durables

Initiatives Durables

est un réseau régional
d'acteurs engagés pour un
développement responsable
des entreprises et des
territoires

Le contrat de progrès

permet à l'OPAL
de formaliser, piloter et valoriser
ses engagements
dans le
développement durable

En adhérant à
Initiatives Durables,
L'OPAL
s'engage en matière de
RSE



CONTRAT DE PROGRÈS

d initiatives
durables

OPAL en quelques mots et chiffres

L'OPAL (Organisme Populaire et Familial des Activités de Loisirs) est une association créée en 1965 et spécialisée dans l'accueil des enfants de 3 à 12 ans.



3000 enfants
accueillis
chaque mois

250 personnes
investies pour
l'accompagnement
éducatif



34 structures
d'accueil et
centres de
loisirs dans le
Grand Est

2200 familles
concernées par
les actions de
l'O.P.A.L.

Nos motivations à l'adhésion Initiatives Durables...

« L'O.P.A.L., acteur de l'animation professionnelle et de l'éducation populaire, agit depuis toujours pour le développement responsable et harmonieux des individus, des territoires et de la société en générale.

En nous engageant avec Initiatives Durables, nous progressons un peu plus vers notre ambition de promouvoir les valeurs du Développement Durable, avant tout ancrée sur les territoires et pour leurs acteurs. »

Les valeurs que nous défendons

Progrès social



- Favoriser l'employabilité des jeunes collaborateurs
- Améliorer la gestion sociale de l'association
- Relancer l'attractivité des métiers de l'animation

Préservation de l'environnement



- Faire des accueils de loisirs les promoteurs et les agents locaux de la transition écologique
- Se conformer par anticipation à la loi EGALIM

Efficacité économique



- Mesurer la satisfaction client
- Mettre en place une politique d'achats durables
- Renforcer l'activité économique et solidaire des territoires

Bonne gouvernance d'entreprise



- Engager les parties prenantes vers plus de coopération
- Valoriser **les actions d'OPAL** en les intégrant aux ODD



CONTRAT DE PROGRÈS

d initiatives
durables

Nos engagements « Progrès Social »

Objectif

**Favoriser
l'employabilité des
jeunes
collaborateurs**

Indicateur

Mise en place d'une
GPEC suivie d'un plan
de formation

Justification

Volonté d'offrir des
perspectives à des
salariés jeunes et
précaires et de
contribuer à leur
évolution
professionnelle.

Moyens

Former et valoriser les
compétences des
salariés. Leur assurer
une reconnaissance
métier.

Objectif

**Améliorer la gestion
sociale de
l'association**

Indicateur

Mise en œuvre d'un ERP
Intégration et suivi d'un
baromètre social interne

Justification

Alléger la charge
administrative du service
ressources humaines pour
se concentrer sur
**l'expérience du
collaborateur**

Moyens

Flécher le financement
pour un ERP.
Faire évoluer les outils
pour évaluer en
interne la satisfaction
des collaborateurs.

Objectif

**Relancer
l'attractivité des
métiers de
l'animation**

Indicateur

Tps jour /h dédié au
recrutement et au
remplacement du
personnel

Justification

Le secteur d'activité de
l'O.P.A.L. est constitué de
métiers de plus en plus en
tension.

Moyens

Renforcer le service RH
et apporter une
spécialisation des
compétences RH



Nos engagements « Préservation de l'Environnement »

Objectif

Faire des accueils de loisirs les promoteurs et les agents locaux de la transition écologique

Indicateur

Label éco accueil Petite enfance ® ou éco accueil loisirs ® pour 12 structures (2024)

Justification

Sensibiliser **et s'engager** en faveur de la transition écologique pour être en phase avec les valeurs d'OPAL. Volonté **d'éduquer à l'environnement dès la** petite enfance.

Moyens

Cibler les structures tests.
Allouer les fonds associatifs nécessaires à l'obtention du label.
Former le personnel avec les modules proposés par le label.

Objectif

Se conformer par anticipation à la loi EGALIM

Indicateur

100% des prestataires en accord avec la loi EGALIM

Justification

Établir des relations avec les prestataires sur une base **d'informations vérifiables** sur les provenances, dans le **but servir l'intérêt** éducatif des structures

Moyens

Amorcer le dialogue avec les prestataires actuels.
Sourcing de nouveaux prestataires locaux.



CONTRAT DE PROGRÈS



Nos engagements « Efficacité Économique »

Objectif

Mesurer la satisfaction des usagers

Indicateur

Enquête de satisfaction réalisée. Taux de participation des usagers à des projets

Justification

Inscrire la satisfaction clients dans les pratiques des collaborateurs

Moyens

Proposer des questionnaires de satisfaction à destination des parents, collectivités et enfants
Mesurer les retours et proposer un plan d'amélioration

Objectif

Mettre en place une politique d'achats durables

Indicateur

Part de CA avec des fournisseurs issus de l'économie de responsable.

Justification

Volonté d'optimiser la partie achat selon des critères environnementaux

Moyens

Définir des critères d'achats (provenance, impact environnemental, réparabilité) et d'usage (allongement de la durée de vie)

Objectif

Renforcer l'activité économique et solidaire des territoires

Indicateur

Nbre de COPIL /an par territoire

Justification

Faire vivre l'économie des territoires où est implanté l'O.P.A.L.

Moyens

Saisir les opportunités du programme national de l'alimentation et de la nutrition pour éduquer aux bonnes pratiques.
Mettre en place un sourcing et nouer des partenariats avec les prestataires et fournisseur locaux.



CONTRAT DE PROGRÈS

d initiatives
durables

Nos engagements « Gouvernance »

Objectif

Engager les parties prenantes vers plus de coopération

Indicateur

Nbre d'espaces thématiques ou de groupes de travail actifs / an piloté par l'O.P.A.L.

Justification

Volonté de s'associer directement à la stratégie des collectivités et offrir un niveau de service élevé et adapté à chaque projet.

Moyens

Prendre pour modèle le travail déjà amorcé sur certains projets. Suivre un parcours EFC.
Intégrer les parties prenantes dans les réflexions.

Objectif

Favoriser l'expression des parents et/ou à leurs représentant associatifs

Indicateur

Taux de participation aux temps et actions dédiés à la parentalité

Justification

Accompagner la fonction parentale face aux enjeux sociétaux et sanitaires actuels.

Moyens

Créer des espaces de parentalité dynamiques sur des thématiques en lien avec la vie parentale.
Dispositifs CAF

CONTRAT DE PROGRÈS



Pour l'entreprise : OPAL

Fait à .. Strasbourg .. le .. 30 / 09 / 2021 ..

Signature :

Pour Initiatives Durables

Fait à Schiltigheim le .. 30 / 09 / 2021 ..

Signature :

Initiatives Durables
accompagne l'*OPAL* dans sa
démarche de responsabilité
sociétale d'entreprise (RSE) et
s'assure annuellement de
l'avancée des engagements.

